



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

### AVIS PUBLIC

#### Règlements # V 648-2016-00 et # V 470-10-17

**Avis public** est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2017, le Conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants :

Numéro	Titre	Description informative
V 648-2016-00	Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses aux travaux sur la Branche 8 du cours d'eau Thibert-Clermont	Les travaux se chiffrent à 36 777 \$ et ce montant est réparti par la municipalité aux contribuables intéressés par lesdits travaux au prorata de la superficie contributive.
V 470-10-17	Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificat # V 470-07 et ses amendements (Projet intégré)	Dans la présentation d'une demande de permis de construction, est ajouté l'article 2.8 concernant le contenu supplémentaire pour un projet intégré. De plus, les coûts de traitement d'une demande de projet intégré sont retirés.

Ces règlements sont déposés au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Rémi, ce 20 janvier 2017**

**Diane Soucy, OMA**  
Greffière